

dites. Point de fleurs neutres. Ovaire glabre. Aigrette à peu près comme dans le *Cyanopsis*.

1817: 34

58. *Gerberia*. Ce genre, de la tribu des mutisiées, est voisin du *Trichocline*, et n'a pas la moindre affinité avec les vraies *Arnica*. Linné avait d'abord établi ce genre; mais bientôt il l'a abandonné, le confondant avec l'*Arnica*; et depuis, tous les botanistes ont fait, à son exemple, la même confusion. Je rétablis donc le genre *Gerberia*, dans lequel je comprends les *Arnica gerbera*, *piloselloides*, *coronopifolia* et *crocea* de Linné, ainsi que le genre *Aphyllocaulon* de Lagasca, qui ne peut en être distingué.

59. *Hymenonema*. Ce genre, de la tribu des lactucées, est voisin du *Catananche*, et il comprend le *Catananche græca*, L., et le *Scorzonera aspera*, Desf. Péricline cylindracé, de squames imbriquées, apprimées, ovales, aiguës, coriaces, membraneuses sur les bords. Clinanthe nud. Ovaire cylindracé, velu. Aigrette très-longue; de dix squamellules subunisériées, égales, dont la partie inférieure est un peu élargie, laminée, membraneuse, et la supérieure filiforme, épaisse, irrégulièrement barbée en haut, barbellulée en bas. Les branches du style sont larges, laminées, presque membraneuses, spatulées.

60. *Cryptocarpa*. Ce genre, de la famille des boopidées, voisine des synanthérées, a été établi par M. de Jussieu sous le nom d'*Acticarpa*; mais je suis obligé de changer ses caractères, et même son nom. Calathide composée de fleurs nombreuses, régulières, dont la plupart formant le disque, peuvent être considérées comme mâles par avortement de l'ovaire; les autres, formant la couronne, sont paucisériées, hermaphrodites. Péricline de cinq squames unisériées, inégales, foliacées, greffées par la base entre elles et avec les ovaires. Clinanthe filiforme, n'offrant aucune squamelle ou fimbrie visible, et formant, dès l'origine, une seule masse continue avec les ovaires et avec la base du péricline. Chaque ovaire fécond est greffé avec le clinanthe et avec les ovaires voisins, à l'exception de sa partie supérieure qui reste libre, et est munie de cinq énormes côtes, lesquelles se prolongent au sommet en cinq grosses cornes inégales, coniques, ligneuses, chacune creusée d'une fossette à sa base interne. Les ovaires avortés sont de même entregreffés, et surmontés d'un petit calice membraneux, submonophylle, irrégulièrement quinquéfide.